



Demande de separation a l'amiable

Par **meysa**, le **11/06/2011** à **13:46**

Bonjour,rnvoila je suis marier depuis 2006 . mais depuis un certain temps mon epoux et moi nous nous entendons plus . la nous vivons ensemble c tres dure quand on peux plus supporter la personne avec qui on vie nous avons une petite fille de 2 ans . chacun fais sa vie de son coté . je lui est demander de partir il ne veux pas en sachant que c moi qui paie le loyer chaque mois que dois je faire ?? c'est a moi de partir ou a lui ?? MERCI DE VOTRE REPONSE

Par **mimi493**, le **11/06/2011** à **14:31**

Prendre un avocat, demander le divorce et attendre l'audience de conciliation, faire vos demandes et attendre l'ordonnance de non conciliation avec les mesures provisoires où le juge désignera celui qui reste dans la maisonrnEt donc ce n'est pas un divorce à l'amiable (dans un divorce à l'amiable, tout le monde est d'accord)rn[rncitation]sachant que c moi qui paie le loyer chaque mois[/citation] sauf si vous n'êtes pas en communauté, vous ne payez pas le loyer chaque mois, c'est la communauté qui paye. Votre salaire lui appartient autant qu'à vous